

Affaire IDC : L'opposition parlementaire interpelle le Gouvernement

@rib News, 24/03/2009 Par N. D'Amour " Notre Correspondant à Bujumbura Certaines provinces du Burundi viennent de subir une nouvelle forme de banditisme programmé et couvert par le pouvoir de Bujumbura : un détournement de sommes colossales par un organisme de microfinance. Cet état de choses a indigné l'opinion publique burundaise, ce qui a poussé l'opposition à interpeller les ministres de l'Intérieur et des Finances, M. Edouard Nduwinana et Mme Clotilde Nizigama, lors des questions orales vendredi 20 mars 2009 dernier, à l'hémicycle de Kigobe le siège de l'Assemblée nationale. Le député Charles Niyungeko (CNDD, opposition), auteur de ces questions, s'est dit préoccupé par cette affaire tout en déplorant ses conséquences sociales et économiques qui se manifestent à travers tout le pays. Le député de la circonscription de Makamba trouve que le pouvoir en place est directement impliqué dans ce qu'il qualifie de « vol programmé ».

En effet, continue-t-il, dans la province de Makamba, l'Initiative pour le Développement communautaire (IDC) était représentée par Alexis Nimubona représentant du CNDD-FDD (parti au pouvoir) dans cette province. Il ajoute que cette organisation travaillait dans les enceintes de la permanence provinciale du parti présidentiel. Charles Niyungeko déplore également le fait que même l'inculpé principal se soit évadé de la prison centrale de Mpimba avec la complicité du pouvoir, accuse-t-il. Le parti d'opposition CNDD, dirigé par le député Léonard Nyangoma, exige dès lors que l'association spolie la population et qui s'est vu verser plus d'un milliard de Francs BU soit restitué à ses propriétaires avec les représentants du Gouvernement ont rejeté en bloc toutes ces accusations. Selon Mme Clotilde Nizigama la question de l'IDC ne concerne pas son ministère des Finances. Dès lors la ministre, l'IDC n'est pas une institution de microfinance mais plutôt une association sans but lucratif, placée sous la supervision du ministère de l'Intérieur. La mise en place d'un fond de développement par le pouvoir ainsi qu'un plan de liquidation devient impossible car cette association n'est connue par son ministère. Quant au ministre de l'Intérieur, la responsabilité est partagée. Tout en déplorant cette « escroquerie », le ministre Nduwinana accuse à son tour les parlementaires de ces provinces de ne pas avoir alerté les autorités bien avant. Il ajoute qu'il s'avère impossible de citer les noms des inculpés ainsi que les sommes détournées avant que la justice ne se prononce sur cette affaire. À noter que le taux de participation des députés à cette séance des questions orales au Gouvernement était faible, une attitude que même le président de la chambre basse du Parlement burundais, M. Pie Ntavyohanyuma, fustige tout en rappelant l'importance des séances de questions orales au Gouvernement. Selon certains parlementaires, l'absence des députés du parti au pouvoir à cette séance vient donner raison à ceux qui disent que le CNDD-FDD est directement impliqué dans cette escroquerie de grande envergure. Rappelons que l'IDC avait été agréée le 1er février 2008 par le ministère de l'Intérieur, dirigé à l'époque par M. Nduwinana. Comme dit plus haut, les sommes spoliées dépassent un milliard dans Gitega et Makamba ainsi que 224.000.000 FBu à Kayanza où on apprend que la Communauté Chrétienne des Eglises de la Repentance (CCER) - une de ces sociétés religieuses dites du Réveil et très fréquentées par le Chef de l'Etat burundais - est à son tour accusé d'avoir détourné une somme de 103.000.000 de Francs BU via son Projet de Soutien Mituel (PSM). Il importe de rappeler que le Président de la République Pierre Nkurunziza, interrogé sur cette affaire lors d'une émission radiodiffusée de questions-réponses à l'Assemblée nationale, avait déclaré que la population spolie ne se plaint outre mesure car elle n'a pas « Abanyagihugu barasamaye », a-t-il estimé en langue nationale.